

Par délibération
du Conseil Municipal
du 7 juin 2004, la ville
de Saint Jean d'Illac
a décidé la mise en révision
du Plan d'Occupation des Sols
(POS) pour élaborer
un Plan Local d'Urbanisme
(PLU).

Réunion Publique

L'équipe municipale en collaboration avec le cabinet EREA, (société choisie pour monter le dossier de PLU), présentera :

Le Mercredi 6 février 2008 à 19h30
Salle René QUERANDEAU (à côté de la Mairie)

Le Projet d'Aménagement et Développement Durable - PADD :
Ce document précise le projet communal dans les domaines suivants :
1 - Le Développement Urbain et l'Accueil Résidentiel,
2 - L'Environnement, le Patrimoine et le Cadre de Vie,
3 - Les Déplacements, les Infrastructures et les Equipements Publics,
4 - Le Développement Economique.

Le Document d'Orientation d'Aménagement - DOA :
Ce document définit les principes d'évolution des secteurs appelés à connaître une évolution significative.

Ces dossiers constituent la phase d'élaboration du PLU. Nous vous attendons nombreux pour assister à la présentation de ce document qui engage l'avenir de notre Commune pour les prochaines années.

